

[http://snfolcdijon.fr/spip.php?page=article&id\\_article=86](http://snfolcdijon.fr/spip.php?page=article&id_article=86)

**FO**

FNEC FP FO

**SNFOLC**

# Rentrée 2022 : DHG en baisse, postes menacés !

- Actualités - Le SNFOLC dans l'académie de Dijon -

Date de mise en ligne : dimanche 13 mars 2022

---

Copyright © SNFOLC Dijon - Tous droits réservés

---

L'académie a reçu une dotation horaire en baisse, le ministère de l'Éducation Nationale demande de rendre 49 postes. En Saône-et-Loire, cela se traduit par de nouvelles coupes dans les dotations horaires des lycées et collèges. Beaucoup sont en baisse, et même certaines qui paraissent stables voire en hausse ne couvrent pas les besoins. Il ne faut pas oublier le contexte de trois années consécutives de baisses très importantes.

[Des établissements qui ne l'acceptent pas s'organisent contre leurs dotations insuffisantes.](#)

Nos organisations syndicales revendiquent :

- l'arrêt des suppressions de postes et la création de postes à hauteur des besoins ;
- la baisse des effectifs par classes : pas plus de 20 élèves en lycée professionnel, 25 en collège, pas plus de 30 en lycée.
- l'abrogation de la réforme du lycée et le retour à un bac fondé sur des épreuves terminales, nationales, disciplinaires, ponctuelles et anonymes.
- l'abrogation de la Transformation de la Voie Professionnelle ainsi que la suppression des dispositifs (chef-d'oeuvre, co-intervention et famille de métiers) et restitution des heures disciplinaires.

Nos organisations syndicales appellent les collègues :

- à se réunir dans chaque établissement et à chiffrer précisément leurs besoins en heures pour assurer des conditions de travail décentes et des effectifs moins chargés, afin de démontrer l'insuffisance des dotations et de défendre les postes.
- à se rejoindre la veille du CTA sur les postes lors d'un

## Rassemblement au Rectorat Mercredi 23 mars 14h30

Chaque collègue ou lycée pourra alors envoyer un délégué, pour prendre part à l'audience demandée par l'intersyndicale, afin d'exprimer les revendications de son établissement.

Nous vous invitons à vous saisir de [ce communiqué](#), pour en discuter, le partager, organiser des HIS autour et votre montée au rassemblement.

*Si une HIS est organisée d'ici là dans votre établissement, il peut être décidé qu'une délégation de collègues se joindra au rassemblement pour représenter les collègues réunis.*

*Si aucune HIS ne peut être organisée avant cette date, rien n'empêche d'y participer. Un covoiturage est prévu au niveau départemental et le SNFOLC financera le voyage de ses syndiqués qui auront pris leur véhicule.*